

Budget 2017 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

Explications détaillées selon les secteurs et les fonctions

0	Autorités, postes pastoraux, FEPS, médias
020	Synode Baisse des charges de 62'600 car aucun synode de réflexion n'est prévu en 2017
030	Conseil synodal La hausse des charges de 42'700 s'explique par une augmentation des cotisations sociales, un voyage de formation du conseil synodal dans le cadre du jubilé de la réforme ainsi que des coûts plus élevés pour l'accompagnement externe de projets, à savoir les travaux liés à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises.
304.01	11'600 de hausse des charges, en raison d'une augmentation des cotisations à la caisse de pension pour raisons d'âge
308.01	6'600 de hausse des charges, le montant entier réservé à la formation continue de 1'100 étant à nouveau pris en compte pour chaque membre du conseil séparément.
311.01	285'000 à titre de mesures d'accompagnement Eglise-Etat / la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises. Selon décision du Synode à l'hiver 2014, ces coûts sont couverts par un prélèvement sur le Fonds de développement et de soutien. S'y ajoutent les charges pour les conseils juridiques, les relations publiques, les traductions et la rencontre (bisannuelle) des anciens membres du Conseil synodal.
470.02	285'000 de prélèvement sur le fonds de soutien pour couvrir les frais Eglise – Etat / mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises.
031	Chancellerie La hausse des charges de près de 18'200 correspond à des honoraires externes pour une suppléance déjà connue mais aussi à des cotisations sociales plus élevées. Les autres variations vers le haut et vers le bas se compensent mutuellement.
301.01	Evolution salariale normale dans le cadre du règlement et de la CCT.
302.01	15'000 de baisse des charges en raison de l'absence de coûts internes de suppléance
304.01	14'900 de hausse des charges suite d'une augmentation des cotisations à la caisse de pension pour raisons d'âge
308.02	2'000 de hausse des charges pour accompagnement externe / supervision
309.02	Dans le budget 2016, les coûts de la fête de Noël des services généraux ont été omis. Il en résulte une différence parasite de 6'000.
311.01	14'000 de hausse des charges surtout pour des frais de suppléance externes
490.01	13'500 de recette supplémentaire, comptabilisation secrétariat CIC 2017 - 2018
032	Service de la communication Baisse des charges de 23'100, solde de diverses variations à la hausse et à la baisse:

Egl. Réformées Berne-Jura-Soleure

- 314.01 8'000 de hausse des charges, les coûts de production y comp. Les honoraires pour articles externes, graphisme et illustrations étaient budgétisées trop bas
- 314.04 20'000 de baisse des charges; on ne peut entièrement renoncer à l'envoi groupé (circulaire). Son volume va néanmoins diminuer et donc aussi les coûts. Mais les revenus sont aussi en diminution de 2'000.
- 314.06 6'000 de hausse des charges, le crédit de soutien aux médias régionaux est légèrement augmenté.
- 314.07 7'500 de hausse des charges en raison de l'augmentation des manifestations prévues.
- 314.08 22'000 de hausse des charges; montant nouveau de 24'000 pour la veille médiatique Argus, 13'000 pour les frais d'insertion dans le Kirchenanzeiger (comme années précédentes) et 5'000 pour les conseils externes
- 314.09 13'900 de baisse des charges, le nombre de nouvelles brochures prévues étant en diminution.
- 314.10 La baisse des charges de 34'700 ressort surtout au service de la communication lui-même. Le solde de la planification des secteurs correspond à peu près à celle de l'année précédente.

033

Vision Eglise 21

Pour le *Double point 21*, en 2016 déjà, des dépenses de 270'000 avaient été prévues. Des coûts devenus caducs, le crédit d'engagement correspondant d'un montant nouveau de 570'000 ayant fait l'objet d'une décision au Synode d'été 2016 seulement. Les revenus attendus sont de 30'000. La provision de 500'000, qui a fait l'objet d'une décision séparée, en couvre le financement. Le solde de la charge du *Double point 21* sur le budget s'élève à 40'000.

034

Jubilé de la Réforme

Un montant global de 300'000 est prévu pour des contributions à des manifestations du jubilé de la Réforme (décision du Synode de l'hiver 2015), dont 180'000 émergent au budget 2016 et 120'000 à celui de 2017. Etant donné qu'avec l'approbation du budget 2015, la provision pour le Jubilé de la réforme a été augmentée à 600'000, les amortissements et les coûts à la charge du compte de fonctionnement peuvent être également couverts par une dissolution des provisions. La charge nette pour ce projet est donc ramenée à 0.

036

Médias / journalisme

- 322.01 La demande de la Fondation Vie protestante a été de 4'300 inférieure aux prévisions ce, en lien avec le nouveau journal des réformés en Suisse romande.
- 331.01 Malgré nos demandes, l'Assemblée générale des médias réformés n'a pas pour l'instant approuvé de nouvelle baisse des contributions. Nous allons poursuivre nos tentatives pour faire valoir une baisse des coûts au titre du désenchevêtrement des domaines d'activité.
- 332.02 5'500 de baisse des charges. La Conférence des Eglises de Suisse alémanique a diminué le montant-cible pour le «Evangelische Informationsstelle» (bureau d'information réformé).
- 332.07 3'500 de baisse des charges. La contribution à la présence des Eglises lors de la coupe du monde de ski de St-Moritz 2016 était unique.

040

Conférence interconfessionnelle

Le soutien administratif de la CIC est assuré selon une rotation bisannuelle alternativement par l'Eglise réformée évangélique et l'Eglise catholique romaine. Le travail administratif correspondant de la chancellerie des Eglises apparaît ici à titre de comptabilisation interne.

062

Consécration, reconnaissances de ministère

- 316.01 34'500 de baisse des charges; en 2017 ne sont prévues qu'une seule reconnaissance de ministères de catéchètes / collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et une consécration dans le cadre habituel.

090	FEPS
317.01	30'000 unique: Dans le cadre du Jubilé de la réforme, l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises réformées de Suisse (FEPS) se déroulera à Berne <i>Cité de la réforme</i> avec Refbejuso comme Eglise-hôte. Il est prévu de partager pour moitié les coûts estimés à 30'000. Des négociations correspondantes n'ont pas encore été menées à bien.
331.01	Le budget de la FEPS n'est pas encore connu. Selon les prévisions, la contribution ordinaire devrait être plus élevée, les contributions selon la nouvelle clé de répartition étant appelées à augmenter quelque peu. Par ailleurs, selon la planification financière de la FEPS, il convient de prévoir une contribution extraordinaire aux activités de la FEPS pour le Jubilé de la Réforme (38'000).
331.02	Les détails du budget de la CER ne sont pas encore connus. L'augmentation est essentiellement due à une augmentation de la contribution au titre de la clé de répartition.

1	Département Services centraux
----------	--------------------------------------

Baisse nette des charges de 49'000, surtout en raison d'une baisse des coûts de bâtiments pour l'Altenbergstrasse 66 (Maison de l'Eglise). Les autres variations s'équilibrent mutuellement.

100 Services centraux

Hausse des charges de près de 26'000, surtout en raison d'une augmentation des cotisations à la caisse de pension.

301.01	Augmentation limitée suite aux augmentations ordinaires de salaire (le passage à un échelon supérieur engendre une augmentation de 1,0% en moyenne).
304.01	Contributions plus élevées en raison d'un taux de cotisation plus élevé en fonction de l'âge.
308.02	Dans la perspective des travaux de mise en œuvre de la nouvelle LEgl, une retraite exceptionnelle de deux jours est prévue.
309.02	Baisse des charges, car 2016 a connu 2 départs en retraite et 4 gratifications pour ancienneté

110 Services informatiques

Baisses et hausses de charges sur différents comptes se compensent mutuellement.

311.01	13'650 de hausse des charges. Nouveaux: 20'000 pour le conseil externe en prévision du prochain remplacement de l'équipement informatique (env. 2020) (Analyse de la situation de départ et des risques futurs, préparation de la stratégie ITC pour les prochaines années), 30'000 pour les honoraires externes en vue de l'élaboration d'une „feuille de données ecclésiales“ (il s'agit d'un report partiel d'un crédit de 2016 sur 2017).
312.03	4'600 de hausse des charges: utilisation plus intense des imprimantes / photocopieurs loués
382.01	19'700 Baisse des charges: l'ensemble des TIC pour 2015 ont été ramenés à 0, les amortissements ordinaires sont par conséquent caducs.

- 120 Immeuble Altenbergstrasse 66**
Baisse des charges de près de 50'000, en raison principalement d'une baisse des frais de chauffage / coûts annexes par rapport à ce qui avait été prévu et d'un nombre moins élevé d'acquisitions.
- 312.01 15'700 de baisse des charges. Nombre d'acquisitions en baisse par rapport aux années antérieures. Nouveau: achats de meubles complémentaires pour un montant de 7'200. A cela s'ajoute un montant forfaitaire de 12'000 (3% des frais d'acquisition initiaux).
- 313.02 31'000 de baisse des charges. Selon les décomptes les plus récents, nous pouvons compter avec des frais de chauffage inférieurs aux prévisions.
- 130 Charges / revenus suprasectorielles**
Baisse des charges de 24'000, surtout par une réduction des attributions dans le compte épargne-temps (nouvelle estimation sur la base des valeurs connues)
- 302.01304.01 5'000 de hausse des charges: pour des raisons de disponibilités, une enseignante externe est davantage sollicitée pour les cours de français.
- 309.02 85'100 de hausse des charges: la contribution exceptionnelle de l'employeur à la caisse bernoise de pension n'a pas été budgétisée jusqu'ici. Pas de répercussions sur le compte de fonctionnement, le montant restant couvert par un prélèvement sur la réserve de l'employeur (compte n°130.470.01).
- 309.04 3'550 de baisse des charges. 2'500 sont nouvellement budgétés pour un cours interne de maniement des extincteurs.
- 310.03 7'800 de hausse des charges: Des contributions pour gardes d'enfant externes peuvent être davantage sollicitées.
- 375.01 16'000 de hausse des charges: l'envoi groupé (circulaire) n'ayant pas pu vraiment être diminué, les frais d'expédition restent plus élevés que prévu.
- 470.01 50'000 de baisse des charges: on dispose d'un certain recul sur les attributions et retraits sur le compte-épargne temps. La charge nette devrait se situer aux alentours des 100'000 plutôt que 150'000.
- 85'100 de recette supplémentaire: Jusqu'ici, ni les charges pour des contributions extraordinaires à la caisse de pension ni leur couverture n'avaient été budgétés comme prélèvement sur la réserve de l'employeur.

2 Diaconie, pastorale

- 200** Les coûts globaux net dépassent de près de 52'000 ce qui figurait dans le budget 2016. Les dépenses pour le „service indépendant de conseil pour les personnes accomplissant une peine privative de liberté “ (10'000) et pour „Job Caddie“ (50'000) sont déjà incluses.

Secteur Diaconie

Dans le budget du secteur apparaît une hausse des charges de près de 46'000, à imputer principalement à des coûts plus élevés de cotisations sociales et de recrutement.

- 304.01 18'600 de hausse des charges: de par le système d'échelonnement en fonction de l'âge, les cotisations augmentent fortement chaque année.
- 308.01 2'000 de baisse des charges: baisse des contributions pour des congés de longue durée par rapport à l'année précédente.
- 309.01 15'000 charges: suite à des départs en retraite, trois postes seront à repourvoir en 2017.
- 314.01 6'500 de hausse des charges: sous le titre *Palliative Care* et *Diakonie profilieren*, de nouvelles publications sont prévues. A cela s'ajoute l'élaboration de documents sur plusieurs thèmes d'actualité du secteur.
- 316.01

5'000 de hausse des charges: pour le projet de suivi *Palliative care*, 10'000 au lieu de 5'000 sont prévus.

1'500 de hausse des charges: La contribution à l'association diaconale de Berne (SDV) est désormais comptabilisée sur ce compte (auparavant sur compte 299.332.11)

433.01 2'500 de baisse de revenus: Im 2017 aucun séminaire IKAS n'est prévu.

210 Aumônerie des handicapés Jura

322.01 2'750 de baisse des charges: La demande de l'Arrondissement du Jura est inférieure à celle de l'année précédente.

230 Offices régionaux de consultation conjugale

322.01 /
360.02 La compensation du renchérissement sur la subvention cantonale n'étant plus répercutée a posteriori, la provision pour contributions antérieures peut être entièrement effacée en 2016. Par conséquent, la position 230.470.03 disparaît.

250 Formation de collaborateurs socio-diaconaux

Pas de stage de diacre annoncé dans le Jura.

322.01 10'000 Baisse des charges: sur la base des valeurs de l'exercice précédent, le
341.01 / montant prévu pour les bourses a été diminué. Il en résulte parallèlement une
370.01 / diminution des attributions dans le fonds des bourses (moyenne des trois
470.01 dernières années) et des prélèvements sur ce même fonds.

299 Contributions diverses

322.01 8'000 de baisse des charges: pas de demande de contribution de la prison régionale de Berne.

331.05 Le projet de places d'apprentissage start@work n'est pas poursuivi. C'est la contribution *Job Caddie* qui figure désormais (compte n° 299.332.22).

331.08 Le montant correspond à une décision du Synode d'hiver 2015 pour les années 2016 – 2018 ; un numéro de compte spécifique lui est attribué (auparavant sous 299.332.04).

332.05 4'100 de baisse des charges: Nouvelle organisation de l'aumônerie sur support électronique. Suite à la recommandation de la KIKO, la part de l'aumônerie par SMS, qui ne correspond plus aux besoins actuels, disparaît.

332.11 Le montant est désormais comptabilisé parmi les sociétariats du secteur (200.332.01)

332.21 Nouvelle contribution portée au budget à approuver chaque année .

En Suisse, l'association humanrights.ch s'engage en faveur des droits humains. Grâce à son site Internet, elle diffuse auprès de l'ensemble de la population des informations importantes et soutient par le biais de projets des individus qui n'auraient sinon que difficilement accès au conseil juridique. Avec le projet-pilote «Bureau de conseil indépendant pour les personnes concernées par une mesure privative de liberté et leurs proches», l'association s'adresse à un groupe de personnes particulièrement vulnérable, soit les personnes en détention. Le bureau de conseil entend agir à trois niveaux:

- Il assiste les personnes en détention et leurs proches dans de situations de conflits par du conseil juridique.
- Il identifie les domaines problématiques et les documente.
- Il sensibilise les administrations / directions des établissements pénitentiaires.

Les évaluations menées par le coordinateur de l'aumônerie pénitentiaire font état d'un besoin d'un bureau de conseil. Les aumônières et aumôniers de prison connaissent personnellement des détenus qui – après un premier conseil entièrement pris en charge financièrement – renoncent à toute sollicitation ultérieure de juristes pour des raisons personnelles mais aussi financières. Cette situation est d'autant plus regrettable que les premiers conseils sont partiellement conduits par des conseillers juridiques lesquels accomplissent cette tâche à titre de «commis d'office».

Pour les pasteurs et pasteuses, il serait très utile en cas de besoin et avec leur

consentement de mettre des personnes détenues en contact avec le bureau conseil.

Cette nouvelle offre d'un bureau conseil est unique dans les régions du ressort territorial de notre Eglise et, compte tenu du savoir spécifique et du lieu d'engagement, elle ne concurrence aucun autre bureau conseil.

332.22 Tant l'association que le projet-pilote sont organisés d'une manière professionnelle. Le projet a été soigneusement élaboré en accord avec les différentes instances et personnes compétentes du domaine carcéral. Un tel service a des grandes chances de succès. humanrights.ch en est l'instance responsable et l'auteur de la demande. Pour 2017, le budget du projet prévoit des dépenses d'environ CHF 94'000.-. D'autres Eglises et fondations ont été sollicitées pour participer au financement. La contribution ne sera versée que si le financement de l'ensemble du budget annuel est assuré.

Nouvelle contribution portée au budget à approuver chaque année I. Le synode d'été 2016 a approuvé le principe d'un soutien à Job Caddie sans toutefois décider un soutien récurrent. Cette contribution doit donc s'inscrire dans le cadre du processus budgétaire normal (voir à ce sujet le point 9 du Synode d'été 2016; avec les développements dans le procès-verbal du Synode d'été 2016, page 60).

3

Catéchèse

Baisse des charges de 45'000, surtout en raison de la non-reconduite des semaines bibliques en 2016 (-52'000). Les autres variations se compensent mutuellement.

300

Catéchèse

Baisse des charges von 40'000. Même explication que ci-dessus.

301.01

3'000 de hausse des charges: hausse dans le cadre de l'évolution salariale ordinaire.

308.01

10'500 de hausse des charges: Deux formations continues de collaborateurs de longue durée sont à prévoir.

315.02

2'300 de baisse des charges: le besoin de nouveaux livres et publications pour la bibliothèque varie d'une année à l'autre.

317.02

52'000 de baisse des charges: en 2016, un montant de 52'000 était inscrit pour les semaines « BIBEL Räume-Zeiten-Welten » [BIBLE Espaces-Temps-Monde dans le cadre du Jubilé de la Réforme. Cette charge n'a plus cours pour 2017.

301

Cours formation et formation continue

317.01

24'000 de hausse des charges: Refmodula atteint cette année son „expansion maximale“. Pour la formation continue de la Catéchèse, une augmentation des coûts découlant de la proposition du Synode étaient attendus.

317.06

20'000 de hausse des charges: La formation continue des enseignant-es en Religion/éthique sera désormais proposée tous les 2 ans.

433.01

6'900 de baisse des revenus: une légère augmentation des participations des participant-es Refmodula est attendue; parallèlement, les participations des autres cours de formation continue devraient baisser.

325

Consultation et documentation pour la catéchèse

Le conseil synodal a décidé de maintenir la participation de CHF 20.00 par confirmant. Dans le cadre de la décision du Synode, une augmentation à CHF 40.00 serait possible.

302.01

8'300 de baisse des charges: moins de frais de suppléance à Thoune que l'année

402.01 précédente.
10'000 de baisse des revenus. D'une part, le montant-socle pour la bibliothèque de Bienne qui a été supprimée devient caduc, d'autre part, les statistiques des confirmants sont en recul.

330

Enfance et Eglise CIC

La commission CIC a fusionné avec la commission spécialisée EFa. Le programme des cours est intégré à la catéchèse et figure dans son programme bisannuel. Après dissolution de la commission, il ne reste que la contribution à l'association CIC en faveur du secteur „Enfance et solidarité“.

359

Participations diverses à la formation et au perfectionnement

322.01

40'000 de baisse des charges: les coûts et les effectifs d'élèves dans les institutions pédagogiques spécialisées sont en baisse.

332.08

4'000 de baisse des charges: le service spécialisé „mira“ a été intégré à Pro Juventute et le modèle de financement a été adapté. La contribution de 1'000 couvre uniquement le sociétariat. Les frais de conseil sont facturés au cas par cas directement au demandeur.

4

Paroisses et formation

Hausse des charges de 69'000 net, due en particulier aux tâches nouvelles correspondant à des décisions spécifiques du synode: versement dans le Fonds pour l'énergie solaire (75'000) et contribution au fonds pour les conseils énergétiques (15'000). Sans ces coûts supplémentaires, les charges globales auraient été de 21'000 inférieures à l'année précédente.

400

Secteur Paroisses et formation

Hausse des charges de près de 37'000 net. Motifs: cotisations sociales (19'700) plus élevées et baisse des revenus provenant des cours (37'400) auxquels s'ajoutent différentes variations.

304.01

19'700 de hausse des charges en raison d'une hausse des taux de primes.

308.01

6'000 de coûts supplémentaires pour une formation continue de longue durée annoncée depuis longtemps.

317.01

31'600 de baisse des charges, en raison surtout d'une baisse des coûts pour la formation des autorités paroissiales, la plate-forme *Recherche de nouveaux bénévoles* ainsi que le cours *Pistes pour soulager les membres d'un conseil de paroisse*. Dans le projet „entrée dans l'Eglise“, un montant de 5'000 est encore prévu pour la version française. Les coûts pour les cours à la demande *Atelier pour paroisses* et *projets impliquant les jeunes et les jeunes adultes* (11'000 en tout) ne sont pas repris.

317.02

4'200 de hausse des charges. En raison d'une augmentation des besoins de conseil et de soutien pour les négociations de coopération/fusion, le crédit partiel Eglise et développement régional est augmenté de 8'000. Le projet *Nouvelles utilisations d'Eglise* (coût 6'500) est désormais inscrit au programme d'activité.

317.03

7'500 de hausse des charges: les anciens cours peuvent être proposés à moindre coût. Le cours *Pèlerinage pour le passage à la retraite* est inscrit au budget même s'il n'est pas nouveau.

332.01

Nouveau, la contribution pour sociétariat à „Benevol Bern et Bienne“ (2'000) est inscrite au budget (autrefois au secteur OETN / Migration).

433.01

37'400 de baisse des revenus: les revenus provenant des cours ont été moindres que ce qui a été budgétisé, en partie aussi parce que l'offre de cours a privilégié la souplesse par rapport à la demande.

450

Formation et formation continue

322.01

13'000 de baisse des charges. Pour deux cours, le montant forfaitaire prévu par le synode est approuvé. Faute de participation suffisante, un cours a été abrégé et donc mis sur pied à moindre coûts.

470

331.01

Centre de Sornetan

40'000 de baisse des charges. En 2016, les coûts salariaux ont été budgétisés trop haut (prévision sur la base de l'année précédente). Le budget 2017 tient compte des coûts effectifs de salaire.

331.05 /

470.01

Pour les rénovations du bâtiment, un montant de 90'000 est prévu. Le financement est assuré par un prélèvement sur le fonds de renouvellement d'un montant égal. Le versement dans le fonds d'un montant de 75'000, correspond à la décision du synode.

480

332.05

Contributions Animation de jeunesse

L'association Compagna Bern prévoit un nouveau concept de ses prestations (hôtel comme projet d'intégration). Toutefois, le projet n'est pas un tel stade d'avancement qu'une demande de financement puisse être déposée. Le montant ne figure donc pas au budget 2017.

499

331.01

Contributions diverses

15'000 pour la nouvelle tâche *Contribution au Fonds pour les conseils en gestion énergétique* (voir message décisionnel séparé du Synode).

332.09 /

370.01 /

470.01

75'000 pour la nouvelle tâche *Contribution d'encouragement aux installations solaires sur les bâtiments ecclésiastiques* avec versement annuel dans le Fonds et couverture des contributions effectives par un prélèvement sur le fonds (voir message décisionnel séparé du Synode).

5

Département Œcuménisme, Mission, coopération au développement

Hausse des charges de 279'000, surtout en raison de frais de personnel plus élevés (58'000), coûts supplémentaires pour des séminaires (22'000), la nouvelle contribution pour responsables d'Eglises de la migration (60'000) et la nouvelle tâche *Service d'aumônerie pour requérants d'asile dans les centres fédéraux* (120'000).

500

Secteur ŒTN/Migration

Hausse nette des charges de 108'000, surtout en raison de coûts de personnel plus élevés et de manifestations.

301.01 /

303.01 /

304.01

38'500 de hausse des charges. En décembre 2015, le Conseil synodal a approuvé un nouveau poste de 40% pour le traitement des questions liées à l'asile. Ces coûts ne sont pas contenus dans le budget comparatif 2016. Les cotisations pour assurances sociales augmentent d'autant.

308.02

4'000 de hausse des charges: au lieu de la Retraite habituelle, le secteur se rendra à la Journée de l'Eglise à Berlin. Les collaborateurs assumeront pour moitié les coûts. Vers la fin 2017, un poste devra être repourvu (départ en retraite).

309.01

A 2017, les coûts pour le *Vice Versa* disparaissent complètement.

314.01

13'000 de hausse des charges. En lien avec le Jubilé de la Réforme, un montant de 14'000 pour l'accueil des hôtes est prévu.

316.01

22'000 de hausse des charges. S'ajoutent les charges uniques de 30'000 pour la rencontre des Synodaux européens CEPE. Pour la session de formation ŒTN, 10'000 au lieu des 20'000 sont prévus et pour les travaux de suivi de la Policy mondialisation / Communauté bleue 15'000 au lieu de 25'000. Les autres manifestations sont budgétisées à concurrence de montants à peu près équivalents aux années précédentes.

332.01

4'900 de hausse des charges. La cotisation de membres pour la Société biblique (5'000) est désormais portée à ce compte du budget (auparavant montant partiel du compte 599.332.01).

- 560** **Contacts avec les autres confessions**
331.04 Nouveau crédit récurrent selon la décision du Synode d'été 2016.
- 570** **Communion mondiale d'Eglises réformées (CMER)**
332.03 Contribution au Global Institute for Theology de 10'000 pour frais de déplacement et de séjour désormais tous les deux ans seulement. Le budget ordinaire reste inchangé.
341.01 2'000 de hausse des charges. Depuis 10 ans, la bourse est fixée à 13'000. Mais ici aussi les coûts ont évolué. Bossey fait donc une demande d'augmentation de la contribution à 15'000.
341.02 Les contributions de 10'000 pour les stages internationaux auprès de la CMER figure désormais dans le message „Nouveaux petits crédits récurrents“ et font l'objet d'une demande pour les quatre prochaines années.
- 580** **Contributions œuvres de mission et entraide**
331.01 Le montant de la contribution à l'EPER reste inchangé. Notre part est modifiée conséquence de l'adaptation de la clé de répartition de la FEPS.
- 591** **Contributions protestants disséminés à l'étranger**
332.01 11'200 de baisse des charges. La FEPS baisse progressivement le soutien aux Eglises suisses à l'étranger. Le montant global est de 170'000. Selon la clé de répartition FEPS, le montant qui nous incombe est de 42'743.
- 592** **Contribution promotion des droits humains**
331.02 Dans un message séparé, une nouvelle demande de crédit récurrent pour les années 2017 – 2020 est soumise au Synode (coûts inchangés par rapport aux années précédentes).
332.04 La contribution était limitée dans le temps jusqu'en 2016. Aucune autre demande n'a été déposée.
- 595** **Contribution prise en charge de requérants d'asile/ réfugiés**
331.01 Le montant de la contribution est inchangé. Notre part augmente légèrement consécutivement à l'adaptation de la clé de répartition FEPS.
332.06 Dans un message séparé «Nouveaux petits crédits récurrents», une nouvelle demande de crédit récurrent pour les années 2017 – 2020 de 4'000 est soumise au Synode.
- 596** **Aumônerie pour requérants d'asile dans les centres fédéraux**
Nouvelle fonction fondée sur un message décisionnel séparé au Synode avec une demande de crédit pour les années 2017 – 2020. Les contributions des autres Eglises nationales pourraient augmenter légèrement si la clé de répartition CIC est adaptée aux nouveaux effectifs de membres.
- 599** **Contributions diverses**
332.01 Depuis la mise en vigueur des statuts actuels de la Société biblique, le montant de 10'000 se subdivise en une contribution pour membres de 5'000 et une contribution volontaire également de 5'000. La contribution pour membres est désormais portée au compte 500.332.01 où l'ensemble des autres contributions pour membres sont comptabilisées.
332.04 La contribution à isa-intercultural fait l'objet d'une nouvelle demande pour quatre années dans le message décisionnel „Nouveaux petits crédits récurrents“.

6

Théologie

Baisse des charges de près de 8'000 en dépit de charges plus élevées sur des projets, de revenus en baisse sur les cours et d'autres évolutions à la hausse de divers coûts

600 Ecole préparatoire de théologie, EPT

Conséquence de l'évolution défavorable du nombre d'étudiants, un nouveau contrat avec le Campus Muristalden devra être négocié pour le cours 2016 – 2018. Il s'agit de calculer un montant forfaitaire par étudiant. Avec 6 étudiants, le montant atteindra juste 240'000. A cela s'ajoute un dédommagement unique de 50'000 au maximum pour la nouvelle conception de l'enseignement et la formation continue nécessaire des enseignant-es.

605 Secteur Théologie

Hausse des charges de 79'000 net, surtout en raison de coûts de projets élevés.

301.01 3'300 de hausse des charges. Evolution normale des salaires comprenant la poursuite de 20% de poste de projet pour des projets de culte.

302.01 5'000 de hausse des charges. Pour le secteur Théologie, aucun stage n'est prévu ; mais il faut compter avec des frais administratifs plus élevés pour les conférences 2017.

311.01 4'500 de baisse des charges. Diverses dépenses pour des petits projets dans le domaine de l'accompagnement du corps pastoral sont prévues, management RH, solution définitive EPT à partir de 2018 de même qu'une contribution à l'enseignement de l'hébreu. Par ailleurs, la poursuite du développement des descriptifs de poste en ligne nécessite un montant de 14'000.

314.01 51'000 de hausse des charges; un nouveau montant de 59'000 pour le projet culte (plate-forme Internet, encouragement de la relève/formation continue, lancement de projets-pilote régionaux Musique) et une contribution de 8'000 pour un ouvrage sur le thème „Service funèbre / EXIT“ sont désormais prévus. Les contributions d'encouragement à des projets et coaching de culte restent inchangées.

315.01 Les charges d'abonnement à des journaux au sein du secteur Théologie ont été omises par erreur.

317.01 21'500 de baisse des charges. Le séminaire „animer la paroisse“ n'a plus lieu que tous les 2 ans.

317.02 La contribution aux coûts overhead Formation continue suisse augmente continue de l'évolution prévisible des coûts globaux à partager. Il s'agit d'une dépense liée.

433.01 Pas de frais de séminaire, le séminaire „Animer la paroisse“ n'étant pas organisé cette année.

606 Cours et contributions services de la formation continue

317.05 16'800 de baisse des charges. Les cours sont en partie moins chers parce qu'ils ont été proposés sans nuitée organisée.

433.01 Baisse des revenus pour les mêmes raisons que celles invoquées sous 317.05.

608 Formation continue des ministres (fr)

331.01 La contribution à la CER destinée à l'Office Protestant de Formation a été calculée selon les données du plan financier. L'augmentation est due pour moitié à l'augmentation de la part de notre Eglise au titre de la clé de répartition et pour l'autre moitié à des augmentations de coûts.

610 Semestre pratique et stages pastoraux

Baisse des charges von 43'000, dû surtout au faible effectif des étudiants comme cela avait été le cas lors de l'exercice précédent. Hausse des charges pour les cotisations pour les assurances sociales, car budgétisées trop bas en 2015. Coûts en baisse pour les manifestations d'études (conséquence du faible nombre d'étudiants).

612 Semestre pratique et stages pastoraux, coûts annexes

302.01 Aucun stage pastoral n'est prévu dans l'arrondissement de Soleure.

615 Semestres pratiques et stages pastoraux en français

- 302.01 Un stage pastoral est prévu dans le Jura. Une participation aux coûts pour une période de cinq mois a été prévue.
- 307.01 Le conseil de la formation a décidé que les coûts pour la présidence de la COMSTA seraient à la charge de Refbejuso.

650 Subsidies de formation EPT

Compte tenu du faible nombre d'élèves, les demandes de bourses ont également reculé et les coûts sont donc restés à un niveau relativement bas. Avec 6 étudiant-es, une augmentation de la contribution reste toutefois une éventualité envisageable. En moyenne ces trois dernières années, un montant de 12'400 par année a été versé.

655 Subsidies de formation théologiens

La somme des bourses versées aux étudiant-es en théologie a connu une nouvelle baisse en 2015. De 2013 à 2015, c'est en moyenne un montant de 57'200 qui a été versé chaque année. Comme tenu du niveau élevé de dotation du fonds des bourses, les versements ont été budgétisés à un niveau légèrement inférieur à la moyenne sur trois années.

660 Ecole de musique sacrée à la HEAB Berne

- 302.01 Baisse des charges de 6'000: la charge pour la direction est désormais intégrée à la contribution pour la HEAB. Sous ce compte ne figurent que les coûts d'experts.

680 Formation de base et complémentaire pour les organistes

- 342.01 5'000 de hausse des charges sur la base des valeurs connues des années précédentes.

9 Finances et contributions

900 Redevances paroissiales

- 400.01 Les taux de redevance restent inchangés. L'augmentation pour 2016 se monte à près de 2,1%. En outre, en lien avec la proposition 4, une restitution partielle de 1% sur les résultats 2015 a été portée en déduction.
- 400.02 Les chiffres des paroisses soleuroises ne sont pas encore connus. Estimation: montant identique à 2016.

910 Intérêts et produits de participations

- 351.02 Les dépenses réalisées sur les valeurs correspondent à la perte sur des ventes ou des remboursements de prêts.
- 355.01 La rémunération des avoirs sur les fonds se réfère aux taux d'intérêt actuels (qui sont toujours à un niveau très bas). En outre, les états des fonds vont partiellement diminuer.
- 384.02 En se basant sur l'évolution des bourses, on peut s'attendre à ce que l'on doive procéder à d'autres amortissements sur des valeurs (repli sur les valeurs nominales). Cette charge est couverte par des prélèvements sur la réserve pour fluctuations de valeurs (910.470.01).
- 451.01-03 Selon les directives de l'organe de révision, les revenus sur intérêts sont différenciés selon l'entrée effective et la régularisation. Nous n'escomptons pas de gains substantiels en bourse.
- 470.01 Couvre les amortissements de pertes sur les états de valeurs (910.384.02).

930 – 932 Immeubles Pavillonweg / Ahornweg

Maintenant que la rénovation des Pavillonweg 5 et 7 est achevée, nous estimons que l'ensemble des logements trouveront preneurs sur le marché de la location. Les coûts d'exploitation sont calculés pour l'ensemble de l'année. En y incluant l'immeuble de l'Ahornweg 2, nous estimons pouvoir faire un versement sur le fonds de renouvellement Immobiliers pour un total de 118'000 par année.

940 Subventions de construction aux paroisses SO

Le montant du budget correspond aux versements prévus (engagements pris et demandes nouvelles). Les engagements antérieurs de près de 50'000 seront financés par un prélèvement sur la provision.

985 Amortissements non répartis

381.02

Le projet *Vision Eglise 21* est comptabilisé via le compte d'investissement. En 2015, 143'000 ont été investis, en 2016, ce seront près de 130'000 et le reste en 2017. Les amortissements se monteront encore à 33'000 en 2017 (10% de la valeur comptable résiduelle).

986 Mouvements non répartis sur fonds

370.01

Avec le nouveau règlement pour le Fonds de secours (désormais Fonds de développement et de soutien), aucun versement fixe n'est prévu à partir de 2017.